

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 19
- votant par procuration 10
- absent 0
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations examinées en séance faits le 4 avril 2025.

xxx

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-sept mars, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Brigitte POLLET, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Omar BELGHACHEM, Mme Arlette LECACHEUR, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Marie-Hélène LONGO	qui donne pouvoir à	M. Junior MOUDJIH A FIONG
M. Franck LEMAÎTRE	qui donne pouvoir à	M. Pascal SZALEK
Mme Michelle DAJON	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
Mme Nathalie CASTEL	qui donne pouvoir à	Mme Chantal BEAUDOIN
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	M. Omar BELGHACHEM
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	M. Tarek HAMMAN
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
M. Patrick WALCZAK	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	Mme Amel TAKARLI
Mme Jennifer BEAUMONT	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Tarek HAMMAN est nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n° : D.34/04.25

Objet : Mise en place et exploitation d'un distributeur automatique de pain
Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 03.04.2025

Délibération n° : D.34/04.25

**Objet : Mise en place et exploitation d'un distributeur automatique de pain
Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)**

Monsieur BELGHACHEM indique que la Ville de Lillebonne a été sollicitée par un collectif de riverains du "Becquet" pour le développement de certains services de proximité et notamment un distributeur automatique de pain. La Municipalité envisage l'installation d'un distributeur automatique, avenue Victor Bettencourt, au niveau du giratoire situé avant le parc de l'Abbaye du Valasse.

Il convient, dans ce cadre, de recourir à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de la mise en place et de l'exploitation d'un distributeur automatique de pain.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29, L1311-2, L1311-5 et L1311-8,

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime et notamment son article L451-1,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L2122-1-1,

Vu la demande d'un collectif de riverains du Becquet sollicitant le développement de certains services de proximité,

Considérant la volonté de la Municipalité de permettre aux habitants du Becquet de bénéficier d'un service de proximité, à savoir l'installation d'un distributeur automatique de pain,

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser une procédure de mise en concurrence dans le cadre de l'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques. Cette procédure de sélection préalable doit présenter toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et permet aux candidats potentiels de se manifester. Il s'agira donc d'un appel à manifestation d'intérêt qui s'adressera à tous types de porteurs de projets spécialisés dans le domaine,

Considérant que le projet proposé dans le cadre du présent AMI ne répond pas à un besoin spécifique de la collectivité mais relève de l'initiative de ses porteurs et répond à ses propres besoins,

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à engager la procédure de mise en concurrence pour la conclusion de la convention d'occupation du domaine public,

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 03.04.2025

Délibération n° : D.34/04.25

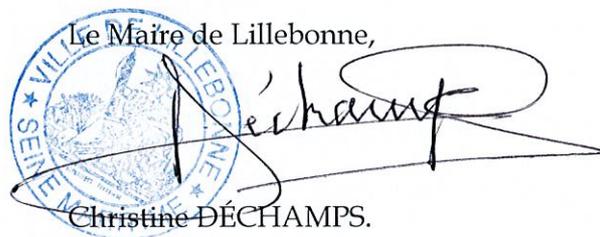
Objet : Mise en place et exploitation d'un distributeur automatique de pain
Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de la mise en place et de l'exploitation d'un distributeur automatique de pain, avenue Victor Bettencourt,
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à prendre toutes les décisions et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire de Lillebonne,

Christine DÉCHAMPS.

Le secrétaire de séance,

Tarek HAMMAN.

